

L'OPINION PUBLIQUE

Journal Hebdomadaire Illustré

Abonnement, payable d'avance : Un an, \$3. — Etats-Unis, \$3.50.
Tout semestre commencé se paie en entier.
On ne se désabonne qu'au bureau du journal, et il faut donner au moins quinze jours d'avis.

Vol. VIII.

No. 36.

Prix du numéro, 7 centins. — Annonces, la ligne, 10 centins.
Toute communication doit être affranchie.
Les remises d'argent doivent se faire par lettres enregistrées ou par bons sur la poste.

JEUDI, 6 SEPTEMBRE 1877

Décisions judiciaires concernant les journaux

10. Toute personne qui retire régulièrement un journal du bureau-de-poste, qu'elle ait souscrit ou non, que ce journal soit adressé à son nom ou à celui d'un autre, est responsable du paiement.

20. Toute personne qui renvoie un journal est tenue de payer tous les arrérages qu'elle doit sur l'abonnement; autrement, l'éditeur peut continuer à le lui envoyer jusqu'à ce qu'elle ait payé. Dans ce cas, l'abonné est tenu de donner, en outre, le prix de l'abonnement jusqu'au moment du paiement, qu'il ait retiré ou non le journal du bureau-de-poste.

30. Tout abonné peut être poursuivi pour abonnement dans le district où le journal se publie, lors même qu'il demeurerait à des centaines de lieues de cet endroit.

40. Les tribunaux ont décidé que le fait de refuser de retirer un journal du bureau-de-poste, ou de changer de résidence et de laisser accumuler les numéros à l'ancienne adresse, constitue une présomption et une preuve *prima facie* d'intention de fraude.

AVIS

A NOS ABONNÉS DE MONTRÉAL.

Notre agent, M. H. T. Déchéne, a commencé depuis quelques jours la visite de nos abonnés à domicile, afin de collecter ce qui nous est dû pour l'abonnement du semestre courant et pour arrérages. Nous prions nos amis de se tenir prêts, et de mettre de côté la somme qu'ils nous doivent, afin de s'éviter à eux-mêmes le désagrément d'être dérangés plusieurs fois pour une si petite affaire, et d'épargner à notre agent des voyages réitérés.

SOMMAIRE

Le chemin de fer des Laurentides, par A. Gélinas. — Un conseil patriotique. — La récolte. — Note d'un touriste. — Appel fait à la charité en faveur de l'Asile Nazareth. — Les héritages. — Une erreur judiciaire. — La guerre. — Nos gravures: Salon de 1877: Saint-Thomas dictant l'office du Saint-Sacrement. — L'éclairage des trains de chemins de fer. — Gazette des tribunaux: Un homme tue sa fille à coup de marteau. — La Russie se démasque. — Les cadeaux faits au Pape. — La bataille de Plevna. — Kiana, souvenir des îles Sandwich, par M. C. de Varigny (suite). — Rectification. — Une drôle de coutume. — Faits divers. — La mouche des patates. — Néorologie: Mme Joséphine-Charlotte Desbarats. — Choses et autres. — Fantaisie chiffrée. — Le jeu de Dames. — Prix du marché de détail à Montréal. — Les échecs. — Nos GRAVURES: Inauguration du chemin de fer des Laurentides: Vue à Saint-Lin et aux environs; Saint-Thomas d'Aquin dictant l'office du Saint-Sacrement; Le club de natation à l'île Sainte-Hélène; La guerre d'Orient: Levée d'un camp de Cosaques; La forteresse imprenable de Shumla.

LE CHEMIN DE FER DES LAURENTIDES

Nous publions aujourd'hui une série de gravures relatives à la démonstration qui a eu lieu à Saint-Lin, à l'occasion de l'inauguration du nouveau chemin de fer des Laurentides. Cette entreprise, qui a tant d'importance pour une partie considérable de la province, mérite certainement l'intérêt qu'on lui témoigne. C'est la première de ce genre qui réussit, sur la rive nord du Saint-Laurent, par l'initiative privée: ce fait est d'autant plus honorable pour la compagnie et pour ses protecteurs. Il semble que l'atmosphère de la rive gauche ait été jusqu'ici fatalement hostile à toutes les entreprises de voies ferrées; à preuve le chemin du Nord, le chemin de Colonisation et le chemin des Piles, qui ont eu tant de peine à réussir. Eh! bien, voici un chemin de fer qui s'achève, dans cette partie même, par l'initiative privée d'abord, appuyée par l'aide du gouvernement.

Le chemin des Laurentides a suivi de près le chemin de Saint-Jérôme, la ligne *sauv*. Voilà deux voies importantes pour l'avenir de cette belle région du Nord. Ce

résultat est dû au dévouement et à l'esprit d'entreprise de quelques hommes, qui ont su stimuler le zèle de leurs concitoyens et exciter le sentiment public en faveur d'une œuvre aussi digne d'encouragement que le développement de ce beau pays, le château-fort et la réserve de notre nationalité. L'essor est maintenant donné.

Le chemin des Laurentides commence à Sainte-Thérèse, où il se soude au chemin de Colonisation, et il se dirige de là en droite ligne vers le Nord. Il se termine à Saint-Lin, aux pieds des Laurentides. C'est un parcours de vingt milles environ. La nouvelle voie ferrée traverse une région fertile, qui va se développer rapidement, grâce à cette influence puissante.

Sur l'invitation de la compagnie, plusieurs personnes se rendaient à Saint-Lin, le 21 d'août dernier, pour assister à l'inauguration du nouveau chemin. M. Pangman, le président de la compagnie, et l'hon. M. Chapleau, étaient à la tête de l'expédition, qui comprenait plusieurs membres du parlement et d'autres citoyens marquants. Les voyageurs, ayant avec eux un corps de musique, laissèrent la gare d'Hochelega à 8 heures a.m. mardi, le 21 août, à bord d'un convoi spécial qui les transporta promptement, par le chemin de Colonisation, à Sainte-Thérèse, où commence le chemin des Laurentides, qui était complètement terminé à ce moment sur près de la moitié de son parcours. Le reste du trajet depuis le village de Mascouche jusqu'à Saint-Lin se fit en voitures. Le cortège traversa la paroisse de Sainte-Anne-des-Plaines et celle de Saint-Lin, au bruit des fanfares et au milieu des acclamations des populations venues à sa rencontre. Les maisons étaient pavoisées, et des arcs de triomphe, portant des inscriptions, s'élevaient en plusieurs endroits.

À Saint-Lin eut lieu le banquet d'inauguration, donné par les citoyens aux invités, au nombre de trente-cinq ou quarante. Nous donnons une vue de la salle, qui était magnifiquement décorée pour la circonstance. Le dîner fut couronné, selon l'usage, par des discours. L'hon. M. Chapleau, à qui le succès de l'entreprise est dû pour une grande partie, fit, avec sa verve ordinaire, un discours qui a eu du retentissement bien au-delà de l'enceinte du banquet. L'assistance ne lui ménagea pas les preuves de son admiration. Les citoyens de Saint-Lin, désireux de l'entendre en public et de lui témoigner plus officiellement leur reconnaissance, le forcèrent à parler de nouveau sur la place publique, à la porte de l'église, après la sortie de la salle.

Le retour à Montréal se fit à une heure avancée de la soirée, après une journée qui laissera un souvenir vivace dans l'esprit de la population.

Saint-Lin est un gros et riche village, à la physionomie de petite ville, avec moulins, manufactures, brasserie, grands magasins, etc., que l'on est tout surpris de trouver dans cette région reculée, à douze lieues des bords du Saint-Laurent, en plein Nord. Cette place compte trente années à peine d'existence. Elle a pu grandir et prospérer de cette façon merveilleuse en dépit de son isolement. Elle possède une population très-industrieuse et déjà riche. On conçoit que l'achèvement d'un chemin qui les relie directement à Montréal et au réseau des grands chemins de fer, soit pour ces hommes actifs un événement considé-

nable. C'est le couronnement de leurs efforts, la récompense de leurs travaux. L'avenir est à eux, maintenant. Ce qu'ils ont pu faire avant ce jour, malgré les obstacles que leur opposait la nature, ils continueront à le faire avec plus de succès encore, à présent que ces obstacles sont levés. On peut prédire sans hésitation que Saint-Lin va devenir bientôt un centre d'affaires important et un entrepôt considérable, d'où l'activité et l'esprit de travail se répandront sur toute la région avoisinante.

Le gouvernement de Québec est venu généreusement en aide, par un octroi relativement élevé, à l'entreprise du chemin des Laurentides. C'est un titre pour lui à la reconnaissance de cette population et de tous ceux qui désirent le développement de cette partie de la province.

A. GÉLINAS.

UN CONSEIL PATRIOTIQUE

Tous les pays avaient, à l'Exposition de Philadelphie, des échantillons de leurs productions littéraires.

Seul le Canada n'avait pas songé à cela.

C'est une lacune qui ne fait pas honneur à notre pays, et nous espérons que le gouvernement fera en sorte qu'elle n'existe pas à Paris. S'il est un pays dont la littérature doit être connue en France, c'est bien la Province de Québec, et tous les jours nous avons la preuve que notre ancienne mère-patrie s'intéresse à ce que son génie, ses traditions et sa langue ont produit sur les rives du Saint-Laurent. Il est naturel qu'il en soit ainsi, et le gouvernement ne devrait pas manquer de profiter de l'occasion qui se présente de répondre au sentiment public.

Les deux gouvernements doivent agir et consacrer un certain montant à l'achat de livres canadiens pour vente, échange et examen. Mais, bien entendu, c'est au gouvernement local surtout qu'il appartient de s'occuper de la province de Québec sous ce rapport.

Nous appelons l'attention des autres journaux sur ce sujet, et nous les prions d'unir leurs voix à la nôtre pour que les Lettres canadiennes ne soient pas négligées à Paris comme elles l'ont été à Philadelphie.

LA RÉCOLTE

D'après tous les rapports qui nous viennent de la campagne, la récolte est excellente cette année. Les cultivateurs eux-mêmes se déclarent contents, ce qui constitue une preuve assez forte; car on sait que nos *paysans* ne sont pas satisfaits à peu de frais; leur exigence est proverbiale. Cette fois, ils sont presque enchantés. C'est un indice aussi précieux que rare. Une bonne récolte est toujours d'un bon augure. Le commerce a déjà repris confiance dans notre ville. On constate plus de facilité dans les relations d'affaires; ce qui montre bien, une fois de plus, que l'agriculture est la base de la prospérité publique. Nous devons remercier la Providence de cette faveur. Le printemps, au moment des semences, on est empressé d'implorer la protection divine; mais la moisson faite, on est généralement peu ardent à remercier pour les faveurs obtenues.

Depuis trois ans que la crise commerciale est commencée, les récoltes n'ont pas encore fait défaut. Elles n'ont servi, par le passé, qu'à atténuer le malaise, sans le faire disparaître. Espérons que la dernière moisson portera un coup final à la crise.

La nouvelle que le typhus avait éclaté à Québec, la semaine dernière, a jeté la consternation dans la province. Les rapports avec la capitale sont fréquents, et l'épidémie ne tarderait pas à se répandre partout. Toutefois, les dernières informations sont assez rassurantes. Il paraît que le fléau n'a pas les proportions qu'on lui attribuait d'abord. Il va en diminuant, au contraire. La confiance renaît promptement à Québec. Les maisons d'éducation, qui devaient retarder l'ouverture de leurs cours, à raison de la maladie, ont décidé d'ouvrir leurs portes à l'époque ordinaire. C'était donc une fausse alarme.

Madame Leprohon vient de livrer à la publicité un nouveau roman: *The School-Girl Friendship*. Notre voisin, le *Canadian Illustrated News*, en a la primeur. On retrouve, dans cet ouvrage, les qualités qui distinguent les romans de cet écrivain distingué. Bien qu'elle n'écrive qu'en anglais, Madame Leprohon a toujours été considérée par nos auteurs canadiens-français comme une des leurs. Ses écrits sont si canadiens, portent un caractère si national, un cachet si français! La scène du roman est placée à Montréal, comme dans plusieurs autres ouvrages du même auteur.

Quelques-uns de ces romans ont été, comme on le sait, traduits par MM. Royal, Genand et DeBellefeuille, et ils sont devenus aussi familiers aux lecteurs canadiens-français que les meilleurs ouvrages écrits dans notre langue.

Le gouvernement fédéral et le gouvernement local se trouvent avoir, en même temps, plusieurs nominations importantes à faire actuellement dans notre province.

À Ottawa, il s'agit de nommer un juge en remplacement de l'hon. M. Sanborn, décédé, et un sénateur, en remplacement de M. Wilson, aussi décédé. Le nouveau magistrat est M. Cross, avocat de Montréal. Il vient d'être nommé juge de la Cour du Banc de la Reine. On dit que le successeur de M. Wilson, comme sénateur, sera M. B. Devlin, député de Montréal-Centre.

À Québec, la grande affaire du moment est la nomination du shérif de Montréal, en remplacement de M. C. A. LeBlanc. Cette *grave question* cause beaucoup d'excitation dans nos cercles politiques. Elle fait même oublier les trois places de conseillers législatifs qui sont depuis longtemps vacantes, et elle occupe, pour le moment, notre public autant, pour le moins, que la guerre d'Orient. Dans notre petit pays, la succession d'un fonctionnaire public prend souvent les proportions d'une affaire d'Etat, et agite notre monde politique autant que le pourrait faire ailleurs une question capitale concernant la paix ou la guerre. On mentionne les noms de l'hon. Louis Archambault, et de MM. Mousseau, Jos. Loranger, Baker, etc., comme désignés pour la succession de M. LeBlanc.

A. GÉLINAS.